

**OTTO** (*Hubert-Joseph-Marie-Sophie*), Conseiller honoraire au Conseil supérieur de l'E.I.C., avocat à la Cour d'appel (Bruxelles, 4.1.1870 - Bruxelles, 4.4.1947). Fils de Jean-Joseph-Marie-Théodore et de De Wyndt, Prudence-Louise; époux de De Cooman, Jeanne.

Docteur en droit, Hubert Otto était à peine majeur quand il fut désigné par un arrêté royal du Roi-Souverain de l'E.I.C. en date du 21 avril 1891 en qualité d'auditeur au Conseil supérieur de l'E.I.C. qui serait installé le 22 mai suivant. Il en devint conseiller par un arrêté royal du 28 juillet 1910 et, le Conseil ayant été supprimé, fut lui-même démissionné par suppression d'emploi et promu à l'honorariat du titre qu'il y avait porté.

Il fut, dans la suite, nommé membre de la commission administrative des Prisons de Saint-Gilles et de Forest et intronisé en cette qualité le 19 janvier 1945.

Décédé inopinément quelque deux ans plus tard, le premier président de la Cour d'appel R. Heyse, en qualité de président de la Commission administrative des Prisons dont il était membre, prononça son éloge funèbre en séance du 18 avril 1947.

Otto était officier de l'Ordre de la Couronne; chevalier de l'Ordre de Léopold, etc.

24 juillet 1961.  
J.-M. Jadot (†)

Archives Ministère des Colonies, Fonds du Conseil supérieur, *Bulletin officiel du Congo belge*, 1910, p. 728. — *Le Soir*, Bruxelles, 6.4.1947.